

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1925

Artikel: Ouest lausannois : une ville sur le chaos?
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trouver une majorité au Parlement, pas toujours la même d'ailleurs et, le cas échéant, le soutien d'une majorité populaire. Ce jeu à trois – Conseil fédéral, Parlement, peuple – justifie la participation à l'exécutif des principales forces politiques. Cette participation doit faciliter la recherche de solutions de compromis, seules à même de trouver un soutien suffisant.

L'UDC, en se positionnant en force d'opposition radicale, refuse les règles de la concorde. Elle ne montre aucun intérêt à bâtir des compromis. Son seul objectif consiste à optimiser ses résultats électoraux en exacerbant les mécontentements. Pour ce faire, elle n'hésite pas à invectiver systématiquement les autres partis, le Conseil fédéral et la justice accusés de trahison, prétendant être seule à défendre les intérêts du

pays. Plutôt que de coopérer dans la recherche de solutions, elle a fait le choix systématique d'un bouc émissaire, les étrangers. Dans cette entreprise de terrible simplification, elle va jusqu'à mettre en question les principes fondamentaux d'un Etat de droit tels que l'égalité de traitement, le principe de proportionnalité et la séparation des pouvoirs.

Ce parti, qui se veut le champion du patriotisme, est en passe de mettre la Suisse dans une situation intenable sur la scène internationale. Qu'il s'oppose à une adhésion à l'Union européenne, c'est son droit. Qu'il ait fait échouer l'adhésion à l'Espace économique européen, c'était aussi son droit. Mais qu'il soit prêt maintenant à faire capoter les accords bilatéraux montre à quelles extrémités destructrices peut conduire l'obstination de cette formation.

Un tel parti, qui n'a que mépris pour ses adversaires et qui ne montre aucun intérêt au compromis, n'a pas sa place au sein du Conseil fédéral.

On rétorquera que les socialistes aussi mènent une politique d'opposition. Mais cette opposition n'a rien de systématique. La concorde n'exclut pas d'ailleurs des positions parfois divergentes lorsque le compromis se révèle trop peu équilibré.

Les autres partis gouvernementaux et surtout les libéraux-radicaux ne semblent pas avoir encore compris que l'UDC n'est pas soluble dans la concorde.

L'UDC passe pour un parti conservateur. Erreur: il s'agit d'un parti révolutionnaire prêt à détruire les institutions et à mettre en danger l'économie. Ne lui concéder ne serait-ce qu'un siège au gouvernement, c'est affaiblir l'exécutif et non renforcer sa représentativité.

Ouest lausannois: une ville sur le chaos?

Albert Tille • 16 septembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18521>

Malgré l'attribution du prix Wakker, le puzzle institutionnel de l'Ouest lausannois rend la coordination difficile

Le prix Wakker 2011¹⁴ de la sauvegarde du patrimoine est attribué à l'Ouest lausannois. La nouvelle a l'allure d'un gag. En effet, le territoire morcelé en neuf communes est le symbole vivant de l'anarchie

urbaine.

Les petits villages d'autrefois ont été déstructurés, successivement par l'industrialisation, les centres commerciaux de banlieue et la désindustrialisation. Tout le réseau de transports a été conçu pour assurer le transit vers le centre de Lausanne et non pour desservir une zone qui compte aujourd'hui 75 000 habitants. Les balafres

autoroutières ont découpé le territoire. L'implantation du vaste campus universitaire a apporté son supplément hétéroclite à la région. Bref, lorsque neuf communes indépendantes aménagent le territoire, c'est le chaos.

La simple logique voudrait qu'une agglomération urbaine soit gérée par une autorité unique. Mais la politique a ses raisons que la raison ne

connaît pas. Une vaste fusion de communes ou la création d'une collectivité d'agglomération dotée de son propre pouvoir n'a aucune chance de voir le jour. Et comme le *statu quo* est intenable dans la banlieue ouest, une solution pragmatique est trouvée. C'est la création d'un bureau intercommunal pour dessiner le Schéma directeur de l'Ouest lausannois¹⁵ (Sdol).

L'autorité cantonale n'est pas étrangère à cette sagesse intercommunale. Au tournant du siècle, elle siffle la fin de la politique du Far West lausannois. Pour éviter l'étouffement du trafic routier, le Conseil d'Etat décide un moratoire sur l'implantation de centres commerciaux et propose une étude sur le trafic d'agglomération¹⁶. Les

communes de l'ouest craignent l'influence de la capitale. Elles décident d'unir leurs forces en créant le Sdol.

Mais nous sommes en terre vaudoise, amoureuse du compromis. Comme une partie de l'ouest est sur le territoire de Lausanne, la capitale se joint au projet. Le bureau intercommunal s'ouvre en 2003. L'aménagement coordonné peut commencer en ignorant les limites administratives obsolètes. Le bureau élabore le plan d'occupation des friches industrielles, dessine le réseau routier adapté à la desserte des lieux, franchit la barrière autoroutière, densifie les zones en fonction du réseau des transports publics. Les premiers chantiers s'ouvrent, visibles, notamment, en longeant la route cantonale.

Le prix Wakker récompense cette démarche collective et son début de réalisation. Ce n'est probablement pas la création d'une vraie nouvelle ville comme l'écrivent certains auteurs du livre paru aux éditions infolio¹⁷. C'est en revanche un élément utile du puzzle institutionnel qu'est – et restera probablement – l'aménagement du territoire en Suisse.

Le Sdol est l'un des six secteurs qui composent le Projet d'aménagement Lausanne-Morges¹⁸ mis sur pied par le canton de Vaud et une trentaine de communes. La bénédiction de la Confédération, et surtout l'argent qui en découlera, est l'élément moteur de ce grand projet de rénovation urbaine.

Recherche: quand Syngenta finance une chaire à l'EPFZ

Federico Franchini • 19 septembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18537>

A quelles conditions un financement privé respecte-t-il encore la crédibilité scientifique?

Depuis des années, la majorité des instituts universitaires de Suisse entretiennent d'étrôts liens avec le secteur privé, dans les sciences biologiques et techniques tout particulièrement.

La moitié environ des 110 millions de francs qu'il aura fallu pour construire la

nouvelle bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), le *Rolex Learning Center*, a été récoltée auprès des plus importantes entreprises du pays. Des financements indispensables² fournis notamment par Credit Suisse, Logitech, Novartis, Nestlé, Losinger, Sicpa et, naturellement, Rolex.

Si les financements privés permettent des investissements importants dans un secteur vital pour la

société et l'économie suisse, ils représentent sauf cadrage réglementaire un danger potentiel pour l'autonomie de la recherche et la liberté de l'enseignement supérieur. La prévention s'impose avec la multiplication des exemples. Ces derniers vont des entreprises pharma³ qui financent des chaires à Nestlé⁴ qui installe son centre de recherche dédié à la «*nutrition de santé*» à l'EPFL, en passant par les banques⁵ qui sponsorisent